

SÉANCE DU 22 mai 2026

Convocation adressée le 15 mai 2026

Présents : FLAUX Florence, MÉAR Jean-Pierre, DETOC Annie, MARTIN Sylvain, DUPERRON-ANNEIX Nicole, BAUDÉ Marie, CORVAISIER Roger, DELAUNAY Sébastien, LEPEINTEUR Lisa, COMMUNIER Myriam, BIDEAU Kévin, RUEL David.

Absent excusé : TILLARD Nathalie a donné pouvoir à COMMUNIER Myriam, BIDEAU Kévin a donné pouvoir à LEPEINTEUR Lisa, GUÉRIN Ronan a donné pouvoir à RUEL David

Secrétaire de séance : FLAUX Florence

Quorum : 8 – Le nombre de conseillers municipaux présents est de 13, le quorum est atteint.

Ordre du jour :

- * Compte rendu du 24 avril 2026
- * Finances : Affectation du résultat de fonctionnement 2025 du budget de la commune - Rectificatif
- * Finances : Budget Commune 2026 – Vote – Rectificatif
- * Finances : Subventions 2026
- * Voirie : Modernisation 2026
- * Voirie : Dénomination de nouvelles voies
- * Bâtiments : Travaux de carrelage à la cantine de l'école
- * Bâtiments : Travaux complémentaires au Tiers-Lieu
- * Finances : Remboursement élue
- * Questions diverses
- Renaturation des lagunes : Intervention de Madame Julie-BODINEAU, Eaux et Vilaine
- Médiathèque : Bilan 2025
- Propositions de la commission Citoyenneté
- Événements

Compte rendu du conseil municipal du 24 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

FINANCES : Affectation du résultat de fonctionnement 2025 du budget de la commune - Rectificatif

La Trésorerie de Fougères a refusé le budget de la commune car il comporte une erreur dans l'affectation du résultat qui doit reprendre l'affectation du résultat de la commune, et celui de l'assainissement car le budget assainissement a été transféré à la Communauté de Communes du Val d'Ille Aubigné, suite à la prise de compétence de l'assainissement collectif par cette dernière.

Monsieur le maire propose d'affecter l'excédent de fonctionnement d'un montant de 184 990.93€, comme suit :

- Soit 90 763.85 € à l'investissement du budget commune 2026
- Soit 94 227.08 € au fonctionnement du budget commune 2026

Après délibération, le conseil municipal vote, **à l'unanimité**, l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2025 du budget de la commune, soit 90 763.85€ à l'investissement, et 94 227.08 € au fonctionnement du budget de la commune 2026.

FINANCES : Budget Commune 2026 – Vote - Rectificatif

La Trésorerie de Fougères a refusé le budget de la commune car :

- Il comporte une erreur dans l'affectation du résultat qui doit reprendre l'affectation du résultat de la commune, et celui de l'assainissement car le budget assainissement a été transféré à la Communauté de Communes du Val d'Ille Aubigné, suite à la prise de compétence de l'assainissement collectif par cette dernière
- Il ne doit pas y avoir de compte 7751

Les rectifications suivantes ont été faites :

Compte 7751 :	supprimé
Compte 002 :	94 227.08 €
Compte 023 :	84 310.08 €
Compte 023 – Opération OPFI :	84 310.08 €
Compte 2158 – Opération 35 :	111 650.24 €

Présentation du budget primitif 2026 de la commune :

Recettes et dépenses d'investissement :	775 571.49 €
Recettes et dépenses de fonctionnement :	686 754 .08 €

Après délibération, le conseil municipal vote, *à l'unanimité*, le budget primitif 2026 de la commune, tel qu'il est présenté. Le budget est voté chapitre par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement.

FINANCES : Subventions 2026

Après délibération, Le conseil municipal vote, *à l'unanimité*, les subventions suivantes :

Organismes	Montant Subvention
Contribution organismes associatifs	
APE	700 €
Club Bonne Entente	115 €
ACTIF	225 €
Avenir sportif Vignoc - Guipel (Basket) - Convention	112 €
Avenir sportif Vignoc - Guipel (Basket)	40 €
Avenir sportif Vignoc - Guipel (Foot) - Convention	392 €
Avenir sportif Vignoc - Guipel (Foot)	189 €
Ben Es Sei Nous / ADMR	835.65 €
Les Dauphins / EHPAD Hédé - Bazouges	150 €
La Cambuse	1 000 €
Chamotte et Compote	1 000 €
Les ateliers papiers	300 €
Les rencontres du jeudi	325 €
L'Atelier Théâtre 35	235 € Pas de versement mais location de matériel auprès de OCAVI-A
Contribution organismes non associatifs	
École Publique	1 000 €
BRUDED (participation)	221.04 €
Comice agricole	167 €
Total des subventions association et participations	7 006.69 €

- De donner tous pouvoirs et signature à Monsieur le Maire sur ce dossier.
-

VOIRIE : Modernisation 2026

3 devis ont été reçus pour chaque point :

* Fontaine aux Sangliers :

* Société Potin TP : 9 110.40 € et 1 066.80 € TTC.
soit au total 10 177.20 € TTC.

* Société Colas : 13 616.40 € TTC.

* Société Terram Environnement : 5 887.20 € TTC.

* Les Communs :

* Société Potin TP : 18 572.40 € TTC et 1 848 € TTC.
soit au total 20 420.40 € TTC.

* Société Colas : 21 535.92 € TTC.

* Société Terram Environnement : 2 913.60 € TTC.

Après délibération, le conseil municipal décide, *à l'unanimité* :

- De valider les devis de la société Terram Environnement, qui propose une autre solution :
 - Pour la Fontaine aux Sangliers pour un montant de 5 887.20 € TTC.
 - Pour les Communs pour un montant de 2 913.60 € TTC.
 - D'imputer les dépenses sur l'opération 16 – Voirie.
 - De donner tous pouvoirs et signature à Monsieur le Maire sur ce dossier.
-

VOIRIE : Dénomination de nouvelles voies

Afin de compléter la délibération n° 11 du 12 février 2021 sur le plan de numérotation, les voies suivantes sont dénommées comme suit (cf. plan) :

* Le Clos des Marivoles.

* Le Jardin des Badilles.

* La Prairie des Avettes.

Après délibération, le conseil municipal décide, *à l'unanimité* :

- De valider la dénomination des nouvelles voies.
 - De donner tous pouvoirs et signature à Monsieur le Maire sur ce dossier.
-

BÂTIMENTS : Travaux de carrelage à la cantine de l'école

3 devis ont été reçus :

* Société Barbot Carrelage : 4 148.16 € TTC.

* Société Martin Carrelage : 4 333.74 € TTC.

* Société Art Karrelage : 4 684.35 € TTC.

Après délibération, le conseil municipal décide, *à l'unanimité* :

- De valider le devis de la société Barbot Carrelage pour un montant de 4 148.16 € TTC.
 - D'imputer les dépenses sur l'opération 29 – Travaux et réparations divers.
 - De donner tous pouvoirs et signature à Monsieur le Maire sur ce dossier.
-

BÂTIMENTS : Travaux complémentaires au Tiers-Lieu

3 devis ont été reçus :

* Société Barbot Carrelage : 5 262.54 € TTC

* Société Martin Carrelage : 6 124.56 € TTC

* Société Art Karrelage : 6 253.26 € TTC

Après délibération, le conseil municipal décide, *à l'unanimité* :

- De valider le devis de la société Barbot Carrelage pour un montant de 5 262.54 € TTC.
- D'imputer les dépenses sur l'opération 35 – Urbanisation et frais d'urbanisation.
- De donner tous pouvoirs et signature à Monsieur le Maire sur ce dossier.

FINANCES : Remboursement élue

Une délibération est nécessaire pour rembourser :

- La somme de 50 € à Madame DETOC Annie, correspondant à un achat au nom de la commune pour le cadeau de naissance fait à un agent.

Après délibération, le conseil municipal décide, *à l'unanimité* :

- De rembourser la somme de 50 € à Madame DETOC Annie
 - De donner tous pouvoirs et signature à Monsieur le Maire sur ce dossier.
-

QUESTIONS DIVERSES

* Renaturation des lagunes : Intervention de Julie BODINEAU, Eaux et Vilaine

Madame Julie BODINEAU a présenté les missions, le contexte réglementaire, l'organisation interne, le territoire, la stratégie d'intervention, les financeurs, les partenaires, et les prestataires et prestataires de conception de Eaux et Vilaine.

Puis Madame Julie BODINEAU a présenté les projets 2026 sur la commune de Langouët :

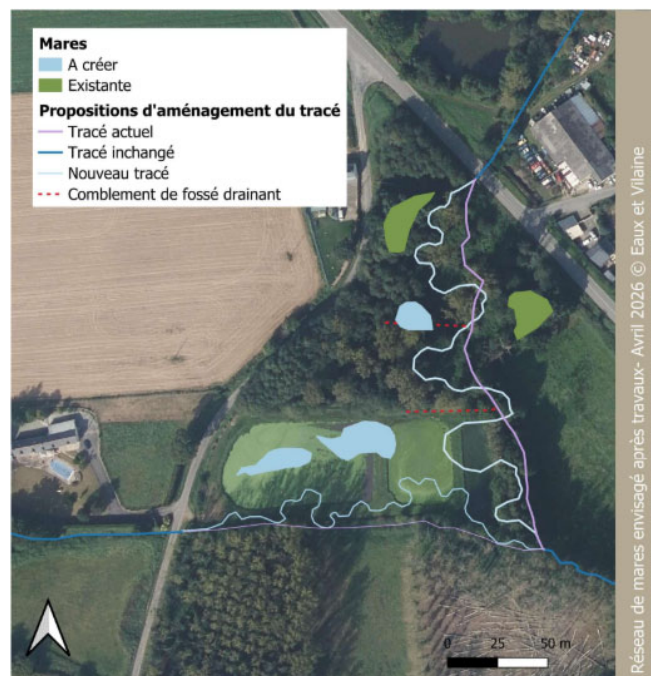
- Suppression des lagunes communales et restauration de la Flume et du ruisseau de Pérouse sur la zone.
- Remise en talweg au Bignon avec Monsieur Guerin et Monsieur Houitte.

Projets 2026

*Suppression des
lagunes communales
et restauration de la
Flume et du ruisseau de
Pérouse sur la zone*

+

*Remise en talweg au
Bignon avec M Guerin
et M Houitte*



Dates à retenir

- **Du 12 au 19 mai** : Terrassement du tronçon amont du nouveau lit de la Flume aux lagunes
- **22 mai** : discussion en conseil municipal
- **3 juin** : réunion publique de présentation du chantier
- **30 juin** : pêche de sauvegarde du tronçon amont et mise en eau du nouveau lit
- **Début septembre** : Abattage des résineux
- **Fin septembre** : Terrassement des nouveaux lits du ruisseau de Pérouse et du tronçon aval de la Flume.

* Médiathèque : Bilan 2025

La médiathèque, c'est **12 bénévoles**, soit **154h30** de bénévolat réparties entre 1h30 et 61h par personne et une salariée 20h/semaine.

La médiathèque est **en réseau** avec les 18 bibliothèques du Val d'Ille-Aubigné depuis 2022.

Les collections :

On y trouve **4 905 livres**, dont 903 prêtés par la médiathèque Départementale.

1 947 rayons adultes, **2 958** rayon jeunesse.

3 abonnements à des revues.

85 DVD prêtés par la médiathèque Départementale.

Pas d'investissement en 2025.

Budget livres **1 128,61€** et abonnements **1 75,91€**.

Prêts :

4 446 en 2025, contre 4 548 en 2024. (→ baisse au niveau national)

2 161 en jeunesse, (241 école et 159 garderie) **1 812** en adulte et **473** autre (revues, DVD, ...)

112 réservations.

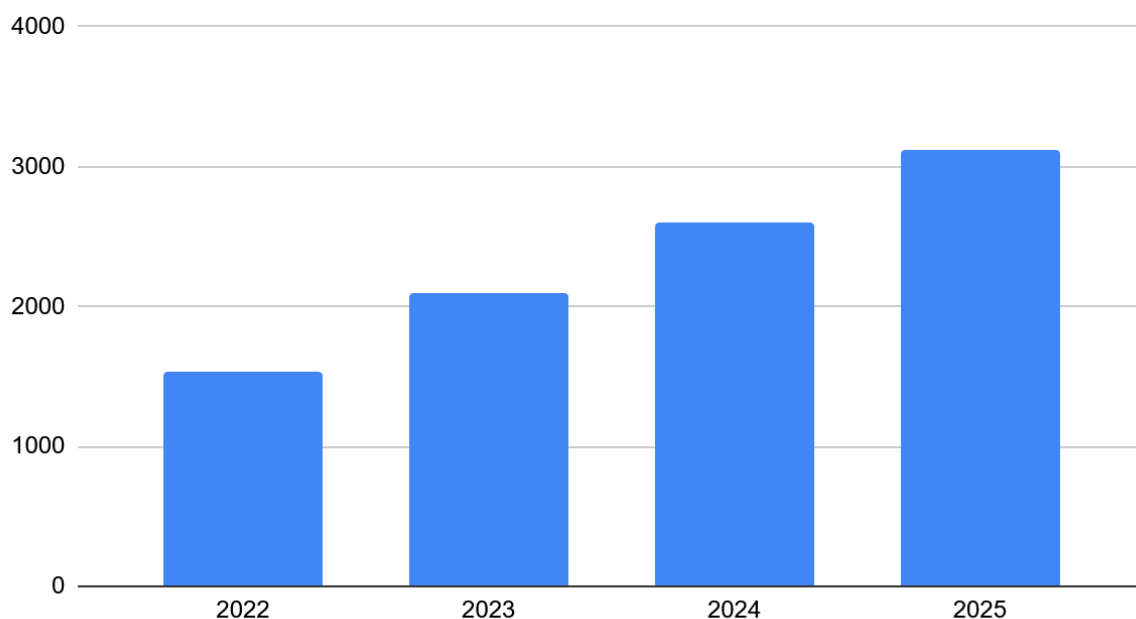
11 portages de 10 à 12 livres à domicile.

Fréquentation :

2 595 en 2024, **3 125** en 2025, soit **20,42 %** d'augmentation.

46 inscriptions en 2024, **39** en 2025.

Evolution de la fréquentation annuelle



Animations :

- Les tout petits lecteurs (pause au dernier trimestre, plus d'assistante maternelle).
- Les ateliers bricolage.
- Exposition (peinture).
- Les animations de vacances.
- Cap BD (animation réseau) plus de 30 inscrits à Langouët.
- Nuits de la lecture (national) en janvier.
- Calendrier de l'avant (animation réseau).
- Tables thématiques.
- Biblis en folie (national) kamishibaï en octobre.
- Fête du court (national).

Scolaires :

8 accueils de classe et prêts de caisses de livres en fonction des thèmes abordés.

Retour sur 2025 :

- Fréquentation en hausse mais prêts en baisse.
- **379h30** d'ouverture dont 171h mercredi.
- Bébés lecteurs en redémarrage.
- Ouverture du mercredi entrée dans les habitudes.
- Nuits de la lecture : **25 personnes.**
- Biblis en folie : **30 personnes.**
- Fête du court-métrage **10 personnes.**
- **21** permanences sans bénévole mais Hélène présente le mardi et vendredi (1 oubli le samedi).

Programmation 2026 :

- Nuits de la lecture(janvier).
- Vacances février : atelier kamishibaï.

- La fête du court métrage (mars).
- 2 animations œufs en avril.
- Espace éveil musical avril/mai (animation partagée avec Vignoc et Saint-Gondran).
- Accueil classe maternelle.
- Atelier/lecture oiseaux en juin (accueil Matthieu Maudet).
- Exposition oiseaux en juin.
- Animation CCVIA été (passeport lecture).
- Cap BD et Cap BD découverte (à valider par CCVIA).
- Animation 30/10 Halloween.
- Calendrier de l'avant qui devient 24 bonnes raisons de lire.
- Stagiaire de 2^e en juin.
- Dictionnaire amoureux du patrimoine.
- Échange MDIV avec 2 bénévoles.
- Formation au portail (5 matinées de travail/an).

*** Propositions de la commission Citoyenneté**

Intégrer les habitants au travail des commissions

- Mettre en place un cadre de fonctionnement Commun / Adapté / Souple
- Proposition :
 - **Par PROJET** : ateliers participatifs groupe de travail.
 - **Par SUJET** : invitation « d'habitants experts »

Communication Mairie => Habitants et Habitants => Mairie

- Réunions publiques (« la rentrée municipale » + réunions publiques d'informations sur les projets).
- Boîte à idées.
- Les rendez-vous citoyens et le calendrier de la citoyenneté :
 - Janvier : vœux du Maire.
 - 8 Mai : commémoration.
 - Mai/Juin : les cafés de quartier (rencontre élus/habitants).
 - Septembre : le forum des assos.
 - Octobre : Réunion Publique « la rentrée municipale ».
 - 11 Novembre : commémoration.

A intégrer : l'accueil des nouveaux arrivants actuellement fait en octobre.

Comment mettre en place le Conseil Municipal de Jeunes (CMJ)

Le cadre :

- * Pas d'élection pour permettre à un maximum de jeunes de s'investir.
- * Engagement d'un an renouvelable * Tranche d'âge cible : 8 – 12 ans.
- * Périodicité des réunions : 1 CMJ entre chaque période de vacances scolaires + réunions en fonction des projets.

La mise en place :

- * Période d'inscription : septembre.
- * Objectif : premier CMJ avant les vacances de Toussaint.
- * Encadrement : on a besoin d'adultes (conseillers ou non) pour s'investir dans l'encadrement du CMJ

*** Évènements :**

- Réunion publique Eaux et Vilaine le mercredi 3 juin 2026 à 18h30.
- Exposition sur "les oiseaux" tout le mois de juin à la Médiathèque.
- Fête de l'école le samedi 13 juin 2026.
- Anniversaire de la Cambuse les 19 et 20 juin 2026.
- Forum des associations le vendredi 4 septembre 2026.
- Braderie organisée par la Cambuse le 3 octobre 2026.

Le prochain conseil municipal aura lieu le **vendredi 5 juin 2026 à 19h.**